

Rapport annuel Suisseculture 2024

Avant-propos

L'exercice 2024 a surtout permis à Suisseculture Sociale de consolider ses structures après les grands changements des années précédentes et lui a valu d'importants travaux pour préparer l'avenir de l'association.

En 2024, nous avons constaté une augmentation sensible des requêtes adressées au Fonds social – ce qui démontre clairement à la fois la visibilité grandissante de Suisseculture Sociale et les difficultés des artistes depuis la pandémie.

En parallèle, Suisseculture Sociale s'est intensément impliquée au sein d'un groupe de travail fédéral appelé à préparer la centrale de conseils et de prestations, projetée dans le Message culture 2025-2028 et pour laquelle un appel d'offres a été ouvert au printemps 2025.

À l'automne 2024, nous avons pu lancer avec succès « Artists Take Action » : ce projet s'est accompagné de la mise en ligne du guide sur la protection sociale ainsi que de trois événements dans les régions linguistiques.

Par ailleurs, Etrit Hasler, secrétaire général de Suisseculture Sociale, a terminé sa formation continue et obtenu un certificat fédéral de capacité en assurances sociales.

Il reste enfin à remarquer que Suisseculture Sociale est bien placée pour relever les défis qui l'attendent dans le futur, même si ceux-ci sont plus importants que jamais.

1. Membres et organes

Au cours de l'exercice 2024, un nouveau membre, Scène Suisse, s'est affilié à Suisseculture Sociale – à temps pour participer à l'AG de l'année.

Membres 2024 :

- A*dS Autrices et auteurs de Suisse
- ARF/FDS, Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films
- Danse Suisse / Tanz Schweiz
- Fondation Forberg
- Fondation sociale ProLitteris
- Fonds d'entraide pour les artistes visuels suisses
- Fonds de solidarité SUISSIMAGE
- GSFA – Groupement Suisse du Film d'Animation
- SONART, Association suisse de musique
- SSA Société Suisse des Auteurs

- ssfv Syndicat Suisse Film et Vidéo
- Szene Schweiz
- t. Professionnels du spectacle Suisse
- USDAM, Union suisse des artistes musiciens
- visarte, Association professionnelle des artistes visuels en Suisse

L'Assemblée générale ordinaire s'est déroulée le 20 juin à Berne. Ses membres ont approuvé les comptes annuels 2023 et le budget 2024. Ils ont en outre été informés de l'avancée du projet « Artists Take Action » ainsi que de la participation au groupe de travail fédéral concernant le projet de centrale de conseils et de prestations.

Membres du Comité jusqu'alors, Regine Helbling (Visarte), Roland Hurschler (ARF-FDS) et Chantal Hirschi (t. Professionnels du spectacle Suisse) ont été réélus ; Cornelia Mechler (A*dS), Cécile Drexel (SONART) et Isabella Spirig (Danse Suisse) ont été confirmées en tant que nouveaux membres. L'assemblée a pris congé de Nicole Pfister Fetz (A*dS), présidente durant de longues années, et de Marian Amstutz (Fondation Forberg). Nicole Pfister Fetz a été remplacée par Regine Helbling lors de la première séance du Comité à la suite de l'AG.

Durant l'année sous revue, le Comité a tenu trois séances, dont deux ont eu lieu par visioconférence (Zoom), mais il a également organisé une retraite en décembre.

Alex Meszmer, directeur de l'association-sœur Suissecculture, a pris part à toutes les réunions du Comité, en qualité d'assesseur. En contrepartie, le secrétaire général Etrit Hasler a pris part aux réunions du Comité de Suissecculture, également en qualité d'assesseur.

En sa qualité de représentant de Suissecculture Sociale, Etrit Hasler a également siégé au sein du comité du réseau en faveur des acteurs culturels (das NETZ für Kulturschaffende).

2. Comptes annuels

2.1. Administration

Les comptes 2024 diffèrent du budget en raison surtout d'une contribution exceptionnelle versée par une société de gestion des droits d'auteur – nous tenons à adresser tous nos remerciements au Comité de Suissimage pour sa générosité.

Le projet « Artists Take Action » a pu être en grande partie bouclé à la fin 2024 – il reste encore une somme de CHF 37 734.22, nécessaire en particulier pour finaliser ce que l'on appelle les Quick Checks ainsi que leurs traductions.

Au total, le compte de gestion se clôture par un déficit de CHF 1246.56, comparé au déficit budgété de CHF 29 100.

2.2. Fonds

Déjà constatée en 2023, l'augmentation des requêtes s'est poursuivie en 2024. Au total, le secrétariat et le comité d'attribution ont traité le nombre record de 109 requêtes pour une aide totale se montant à CHF 202 443.15 (contributions de soutien directes et consultations NETZ), dont CHF 113 039.20 ont ainsi pu être portés au compte Forberg. CHF 194 115.85 ont été directement versés aux requérantes et requérants, CHF 8125.55 concernaient des frais administratifs (affiliation à « das NETZ »), des mandats NETZ ainsi que des expertises juridiques.

La tendance de l'année précédente indiquant une réduction des dons à un niveau pré-Covid, s'est confirmée durant l'exercice 2024 – au total, trois dons d'un montant de CHF 1204 nous sont parvenus.

Comme stipulé dans la convention de prestations conclue avec la Fondation Forberg, la part des fonds Forberg excédant CHF 100 000 est compensée par la provision de l'année précédente – il reste une provision de CHF 1877.60 à utiliser au cours de l'année suivante.

En résumé, les comptes du Fonds se sont clôturés par un déficit de CHF 100 499.90.

2.3. Comptes globaux de l'association

En tout, si l'on considère les comptes administratifs et ceux du Fonds, les pertes de l'association se chiffrent à CHF 101 746.46 en 2024.

3. Protection sociale

En 2024 également, Suissecculture Sociale a entretenu des contacts réguliers avec différents acteurs du monde politique, de l'administration et des associations. Notons en particulier les travaux préliminaires du projet « Centrale de conseils et de prestations », que l'OFC propose dans le cadre du Message culture 2025–2028. Ce projet a fait l'objet d'un appel d'offres au printemps 2025, auquel Suissecculture Sociale a pris part.

En lançant définitivement « Artists Take Action » (voir § 5), Suissecculture Sociale a franchi une étape importante de son histoire en septembre 2024.

Enfin, Suissecculture Sociale a participé à diverses consultations de la Confédération, notamment :

- Extension de l'art. 34d al. 2 RAVS
- « La sécurité sociale des acteurs culturels en Suisse » – rapport publié par le Conseil fédéral en réponse au postulat 21.3281 de Maret Marianne en date du 18 mars 2021

4. Service de lobbying et de conseil

Outre les activités mentionnées sous le paragraphe 3 « Protection sociale », Suisseculture Sociale a continué de s'engager dans la « Taskforce Culture », qui a été maintenue – le secrétaire général Etrit Hasler y a pris la suite de Nicole Pfister Fetz.

Pour finir, le secrétariat et le Comité ont également assumé les tâches suivantes :

- *Site Internet* : le manuel « La protection sociale pour les acteurs culturels » a été retiré du site Internet car il était devenu obsolète à la suite du lancement de « Artists Take Action ». Il n'existe plus que la partie dévolue aux règlements internationaux qui, toutefois, a besoin d'un remaniement urgent.
- *Exposés sur la protection sociale* : En 2024, invité par différentes institutions et hautes écoles, le secrétariat a tenu trois conférences et/ou exposés introductifs sur le thème de la protection sociale – à l'invitation de la ville de Fribourg, du PS Bâle Ville ainsi que de la ville de St-Gall.
- *Séminaires pour créateurs et créatrices culturels sur le thème de la protection sociale* : comme l'année précédente, ont été dispensés sur ce thème un cours à la ZHdK et un cours à la HKB pour les musiciens et musiciennes.
- *Situation au secrétariat* : Comme Etrit Hasler et Alex Meszmer sont essentiellement en télétravail, les locaux du secrétariat ont été utilisés par intermittence comme salles de réunion pour les organisations membres.

5. Campagne « Artists Take Action »

Les amples travaux effectués pour « Artists Take Action » ont pu enfin être présentés au grand public en septembre – outre la campagne de sensibilisation comportant une douzaine de vidéos réalisées tout exprès à cet effet, le manuel « La protection sociale pour les acteurs culturels » a pu être publié en septembre. « Artists Take Action » a été lancé par trois événements dans les régions linguistiques qui ont rassemblé un total de ca. 200 personnes.

Les réactions au manuel en ligne, en particulier, ont toutes été positives, autant de la part des institutions et des instances administratives que des artistes. Actualiser et développer le manuel constituera l'une des principales missions de Suisseculture Sociale ces prochaines années – que ce soit dans le cadre d'un mandat fédéral ou par ses propres moyens.

À cette occasion, Suisseculture Sociale tient à remercier chaleureusement toutes les associations de soutien, les donateurs et donatrices ainsi que les collaborateurs et collaboratrices au projet qui, par leur implication, ont rendu possible le succès de cette étape en faveur de la protection sociale des acteurs culturels.

6. Fonds social/Aide d'urgence

6.1. Requêtes 2024 au Fonds social

Davantage encore que l'année précédente, la grande visibilité de Suisseculture Sociale et, à la suite de la pandémie de Covid, la situation de plus en plus difficile de nombreux acteurs culturels ont fortement marqué le travail du Fonds social. Le chiffre record des requêtes déposées en 2023 a été une fois de plus substantiellement surpassé en 2024, dans le nombre des requêtes adressées comme dans celui des subventions accordées et des mandats NETZ attribués. 2024 a également vu se renforcer une tendance : de nombreux requérants et requérantes se sont de nouveau adressés à Suisseculture Sociale car un soutien unique du Fonds social n'avait pu stabiliser leur situation. Nombre d'entre eux ont dû être redirigés vers l'aide sociale lorsqu'il était prévisible qu'un soutien unique de Suisseculture Sociale ne ferait qu'ajourner leur situation de détresse sans toutefois l'améliorer réellement.

Au cours de l'année sous revue, un total de 109 requêtes de créatrices et créateurs culturels ont été traitées, dont 50 parvenaient de personnes de plus de 40 ans et ont donc pu être soutenues grâce aux ressources mises à disposition par la Fondation Forberg. 18 requêtes ont été classées sans suite, souvent faute de réaction lorsque les dossiers étaient incomplets, 91 requêtes ont été traitées par le comité d'attribution – presque le double de l'année précédente.

Dans 65 cas, le comité d'attribution s'est prononcé en faveur d'une aide, dans 56 cas cela a été suivi du versement d'une subvention, dans 17 cas une consultation sociale a été déclenchée grâce à « das NETZ für Kulturschaffende » et pour 1 cas grâce à l'Organisation suisse des patients OSP. Enfin, dans un cas, Suisseculture Sociale a financé une consultation juridique.

Sur les 109 requêtes reçues, 65 ont été approuvées, totalisant un soutien direct de CHF 194 115.85, dont 33 requêtes répondant aux critères de la Fondation Forberg pour une somme totale de CHF 93 362.20.

<i>Accords 2024 par discipline¹</i>	Nombre	<i>Montant en CHF</i>
Arts visuels	17	57 053.65
Littérature	5	20 000.00
Musique	20	69 200.00
Théâtre/spectacle	4	12 000.00
Danse	2	8000.00
Cinéma/audiovision	6	24 362.20
Photographie	1	2500.00
Bandes dessinées	1	1000.00
Total	56	194 115.85

¹ Ces chiffres incluent les requêtes traitées dans le cadre de l'aide d'urgence de la Fondation Forberg (voir §6.4). Le terme « accord » ne se réfère qu'au versement de soutiens financiers, les mandats NETZ sans soutiens financiers ne sont pas dénombrés ici.

<i>Motifs ayant conduit à la situation de détresse</i>	<i>Nombre de requêtes</i>	<i>Nombre d'accords</i>	<i>Montant en CHF</i>
Maladie	30	21	73 815.85
Revenus insuffisants	32	4	7500.00
Invalidité	1	1	4000.00
Perte de revenus	3	1	5000.00
Accident	13	9	34 000.00
Intervention médicale	5	5	19 000.00
Frais dentaires	7	6	17 600.00
Coup du sort/décès	6	4	14 200.00
Problèmes avec les autorités	3	2	8500.00
Autres	2	0	0
Chômage	5	2	8500.00
Maternité	2	1	2000.00
Total	109	56	194 115.85

6.2. Mandats NETZ

Comme il fallait s'y attendre, l'affiliation au NETZ exigée dans le cadre de la convention de prestations passée avec la Fondation Forberg et la situation de plus en plus précaire de certains artistes ont eu pour effet que, dans son travail, le comité d'attribution a accordé une importance croissante au conseil social, un instrument du NETZ. Dans les cas nécessitant la clarification sur place d'une situation complexe ou lorsque certains requérants et requérantes ont besoin d'un soutien administratif, notamment afin de s'enregistrer pour recevoir une rente et/ou l'aide sociale, ce conseil peut apporter une aide importante susceptible d'avoir un effet plus bénéfique et plus durable qu'un soutien purement financier. Les conseils NETZ peuvent être dispensés parallèlement ou indépendamment d'un versement du Fonds social. Malheureusement, peu de requérantes et requérant recourent à cette offre – surtout lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'un soutien financier et que menace la perspective d'une inscription à l'aide sociale.

En 2024, le comité d'attribution a dirigé 17 requêtes vers un conseil NETZ. Les requérants et requérantes ont profité de cette offre dans dix cas : le conseil NETZ a abouti, pour cinq d'entre eux, à une demande de soutien financier supplémentaire.

Au total, les frais administratifs des mandats NETZ se sont montés à CHF 12 307.30, dont CHF 9677.00 ont pu être portés au compte Forberg.

6.3. Évolution du Fonds social

Depuis sa création en 1999, le Fonds social a accordé 377 subventions pour un total de CHF 1'517'849.05. La répartition détaillée par disciplines n'est effectuée que depuis 2006.

<i>Accords 2006–2020 par disciplines</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant en CHF</i>
Arts visuels	71	243 186.00
Littérature	44	137 367.00
Musique	27	78 413.00
Théâtre/spectacle	20	74 614.00
Danse	5	17 500.00
Cinéma/audiovision	10	32 051.00
Photographie	6	23 650.00
Total	183	606 780.00

<i>Accords 2021–2024² par discipline</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant en CHF</i>
Arts visuels	44	240 053.65
Littérature	11	35 853.20
Musique	83	361 100.00
Théâtre/spectacle	20	99 100.00
Danse	18	86 600.00
Cinéma/audiovision	10	57 762.20
Photographie	6	25 600.00
Autres	2	5000.00
Total	194	911 069.05

6.4. Aide d'urgence Fondation Forberg

Depuis l'entrée en vigueur en 2022 de la convention de prestations conclue avec la Fondation Forberg, Suisse culture sociale se charge de distribuer l'aide d'urgence de celle-ci dans le cadre de son Fonds social. Ce faisant, elle se fonde en principe sur les mêmes critères de soutien : sont soutenus les créatrices et créateurs culturels professionnels tombés dans une situation de détresse aiguë, mais à la différence du Fonds social, ce sont principalement les personnes âgées de 40 ans et plus qui sont aidées. Dans la pratique, comme pour les requêtes au Fonds social, ces requêtes sont soumises au comité d'attribution qui détermine formellement si une requête peut être imputée ou non au fonds Forberg.

² À partir de 2022, les chiffres prennent en compte les requêtes traitées via l'aide d'urgence de la Fondation Forberg (voir §6.4). Le terme « accord » ne se réfère qu'au versement de soutiens financiers, les mandats NETZ sans soutiens financiers ne sont pas dénombrés ici..

Conformément à la convention de prestations, Suisseculture Sociale rédige un rapport séparé à l'intention du conseil de la Fondation Forberg, qu'il rencontre une fois par an pour un échange d'informations.

Au total, 33 requêtes ont été acceptées pour une somme globale de CHF 93 362.20. Présenté en mai 2025 à son président Mathias Forberg et à sa directrice Marian Amstutz, le compte rendu destiné au conseil de la Fondation Forberg a été approuvé.

Par ailleurs, durant l'année sous revue, des frais administratifs s'élevant à CHF 19 677, ont été imputés au compte Forberg :

Dédommagent administratif selon CP	CHF 10 000
Cotisation d'affiliation à « das NETZ »	CHF 5000
Mandats NETZ	CHF 4677
Total	CHF 19 677

Suisseculture Sociale tient, ici, à remercier le conseil de la Fondation Forberg, sa directrice Marian Amstutz ainsi que son président Mathias Forberg pour la confiance qu'ils lui ont témoignée ainsi que pour leur amicale et fructueuse collaboration.

Zurich, 2 mai 2025

/ Etrit Hasler, secrétaire général Suisseculture Sociale
/ Regine Helbling, présidente Suisseculture Sociale